



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Perpignan, le 20 juin 2025

DOSSIER DE PRESSE



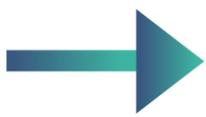
Un an de mobilisation, l'heure des réalisations !

Un an après la signature du Plan de Résilience pour l'Eau et six mois après son premier Comité stratégique (29 novembre 2024), l'ensemble des partenaires – sous l'impulsion de M. le Préfet Thierry Bonnier – s'est réuni pour dresser un premier bilan d'avancement et lancer de nouvelles actions.

Cette dynamique collective associe l'État, la Région Occitanie, le Conseil départemental, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Banque des Territoires, la Chambre d'agriculture, les collectivités locales, les syndicats de bassin et des nappes, l'association des maires, la Chambre de Commerce et d'Industrie la Chambre des métiers. Une ambition : sécuriser durablement la ressource en eau et accompagner la transition vers des usages plus sobres et plus résilients.

Déroulé du Comité (20 juin 2025)

- **Panorama des avancées sur les axes du plan – Christine Portero-Espert, directrice du projet (Plan de Résilience pour l'Eau).**
- **Extension du Réseau Hydraulique Régional (RHR) – Florent Tarrisse (IGEDD) & Ghislaine Lala-Alquier (Région Occitanie).**
- **Lancement de la mission d'appui aux ASA – présentation conjointe des partenaires.**

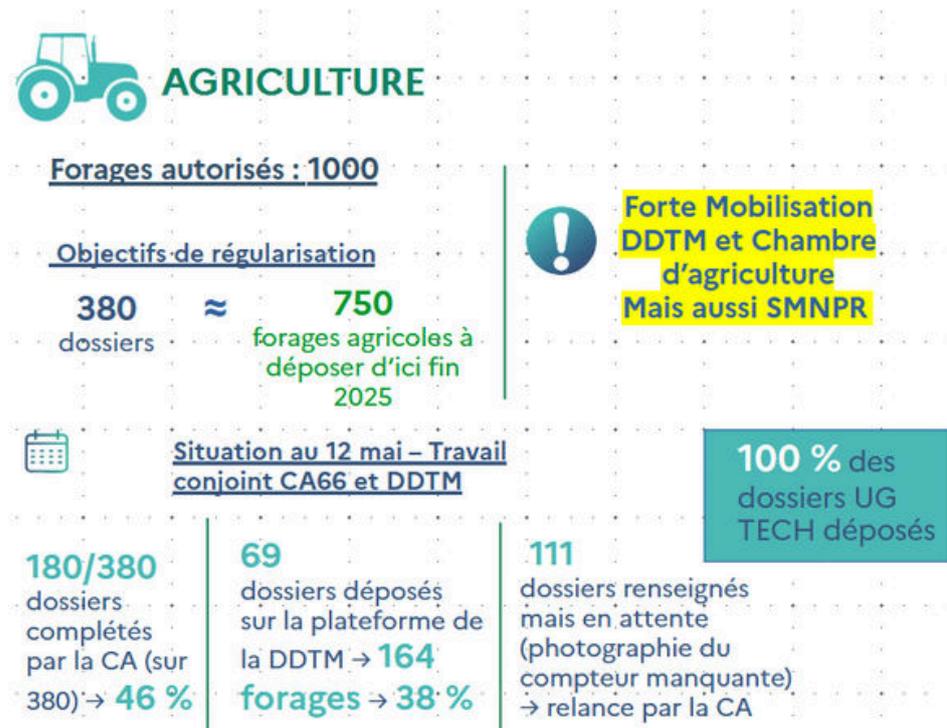


Des avancées concrètes

I-VOLET CONNAISSANCES : AXE 1 DU PLAN

Mieux connaître les consommations et la ressource, pour mieux la gérer, mieux la sécuriser, mieux évaluer les effets des restrictions et mieux les ajuster

La régularisation des forages avance :



Forage des campings :

120 forages à régulariser : ouverture de la plateforme de dépôt en juin – travail en partenariat avec le SMNPR et la FDHPA66

Des expérimentations avec la télérelève : Mieux suivre les prélèvements

- Dans le secteur du Tech, le SMIGATA lance l'équipement des infrastructures : dès le mois de juin, 7 canaux seront dotés de dispositifs de suivi, suivis de 5 canaux supplémentaires dans les semaines suivantes. Parallèlement, 5 stations de mesure en rivière seront également mises en place afin de mieux suivre l'évolution de la ressource.
- Le territoire de la plaine du Roussillon a été retenu dans le cadre d'une expérimentation nationale actuellement en cours de cadrage.
- La direction de projet travaille étroitement avec les services du ministère de la Transition écologique pour tester l'outil numérique : "Partageons l'eau", déjà expérimenté dans les départements de la Drôme et de l'Isère.

La profession agricole se structure autour de « l'ADI-PO » (association des irrigants des PO)

De nouveaux statuts ont été rédigés, dans l'objectif de promouvoir une meilleure connaissance de la ressource, de disposer des données de prélèvements, de piloter, de partager la connaissance...

Cinq études structurantes / prospectives sont en cours

Cette dynamique, bien que positive, nécessite aujourd'hui une meilleure coordination :

- Une coordination inter-études a été confiée au Groupement d'intérêt public (Lien innovation agroécologie (GIP-LIA) ;

Mais aussi :

- Un dispositif de mise en synergie des initiatives est en réflexion, avec pour objectif la création d'une plateforme territoriale de convergence des travaux : un Living Lab de l'eau. Le BRGM pilote actuellement les travaux de préfiguration de ce futur Living Lab, à travers des rencontres avec les acteurs locaux et la structuration progressive du dispositif => séminaire de préfiguration prévu en novembre

II - LES PROJETS :

Une dynamique forte sur la modernisation hydraulique agricole

La modernisation des réseaux d'irrigation agricoles constitue un axe stratégique prioritaire dans les Pyrénées-Orientales. Cette dynamique se traduit par une mobilisation exemplaire des acteurs locaux et des avancées concrètes sur plusieurs projets structurants.

Une mobilisation exemplaire sur les appels à projets PSN

=> Le département s'est largement démarqué dans le cadre de l'appel à projets du Plan Stratégique National (PSN) 2024, avec 17 projets retenus sur les 36 déposés à l'échelle régionale. Cela représente près de la moitié des projets validés en Occitanie. Ces projets mobilisent 3 millions d'euros d'investissement et permettront une économie annuelle estimée à 2 millions de m³ d'eau, témoignant d'une approche résolument tournée vers la sobriété et l'efficacité.

=> La dynamique se confirme sur l'appel à projet 2025, avec un indicateur particulièrement révélateur : la quasi totalité des dossiers déposés dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) provient des Pyrénées-Orientales, preuve de l'engagement massif des acteurs du territoire dans la transition hydraulique.

Des projets structurants qui franchissent des étapes décisives

Plusieurs opérations de modernisation sont d'ores et déjà engagées à l'échelle départementale.

- **Le projet de modernisation du canal de Corbère :**
 - Inscrit parmi les priorités nationales dites « sans regret », le projet avance à un rythme soutenu. La phase 1 a été finalisée et la phase 2 a été lancée le 10 juin dernier. Le choix de la solution technique est attendu à l'automne, pour des travaux programmés après la saison d'irrigation 2026.

- **Le projet de sécurisation de l'irrigation agricole en aval du barrage de Caramany :**

- vise à renforcer le maillage des trois associations syndicales autorisées (ASA) concernées. L'étude de faisabilité, pilotée par la Chambre d'agriculture, arrive à son terme. À la suite de cette première étape, le président de Perpignan Méditerranée Métropole a validé le principe de reprise du projet, à la fois pour la phase réglementaire et les futurs travaux, sous réserve des conclusions définitives de la phase 1. Le passage de relais entre la Chambre d'agriculture et la communauté urbaine est actuellement en cours.

- **Le projet d'irrigation des Aspres :**

- Après avoir fait l'objet d'un recadrage, respecte désormais les jalons fixés. Le financement des compléments d'études environnementales et hydrauliques a été assuré, notamment grâce au soutien de l'Agence de l'eau.

L'ensemble des conclusions de ce recadrage est attendu à l'automne

Les avancées sur la REUT : 3 projets prioritaires

REUT Argelès-sur-Mer



Rappel

- 600 ha : parcelles agricoles irriguées
- 1,2 Mm³ : REUT en substitution de ressources en tension
- 12 M€ : coût estimé du projet
- Maitrise d'ouvrage: CC Albères Côte Vermeille Illibéris

- **Calendrier respecté !**
- **Arrêté d'autorisation signé par M le préfet en février 2025**
- **Phase de travaux lancées fin mai**
- **Pose de la première pierre en juillet**
- **Signature des conventions avec les agriculteurs en cours**
- **Dossiers de financement déposés**
- **Mise en service attendue – printemps 2026**

REUT Saint-Cyprien



Rappel du projet

- Bénéficiaires : golfs, espaces verts et agriculture (ASA VdR)
- 1,2 Mm³ : qualité A
- 40 % : usages multi-usages -400 000m³/an
- 60 % : agriculture (ASA VdR) – 800 000m³/an
- Portage CC Sud Roussillon



Calendrier respecté



- Arrêté d'autorisation signé en avril 2025 – 1^{ere} tranche



- Mise en service de l'unité de REUT fin avril – phase de test – résultats conformes



- Multi-usage opérationnel cet été (400 000m³/an)



- Volet agricole – préparation du dossier en cours

- Objectif dépôt fin 2025

- Prise d'arrêté 1^{er} trimestre 2026

REUT Canet-en-Roussillon et Perpignan

Perpignan Méditerranée Métropole fait partie des 33 collectivités retenues à l'échelle nationale dans le cadre de l'appel à projet du CEREMA « programme accélération REUT littoral »

D'ores et déjà Canet-en-Roussillon avance sur une fraction du rejet.

Dossier déposé en juin pour l'utilisation de 18 000 m³/ an de REUT "multi usages" :

Revue des projets de retenues à vocation agricole et multi-usages

Lors du premier comité stratégique, il avait été acté que la direction de projet conduirait, en lien avec la Chambre d'agriculture, une revue des projets de retenues d'eau existants ou en phase avancée de développement, afin d'identifier les actions les plus matures à soutenir en priorité.

Ce travail de recensement et d'analyse a été conduit au début de l'année 2025. Deux sites prioritaires ont ainsi émergé, porteurs de forts potentiels de sécurisation pour les usages agricoles, mais également de valorisation environnementale.



Le lac de Clairia : une retenue existante à valoriser

Située sur la commune de Clairia, cette retenue de 2 hectares, d'une capacité de 200 000 m³, existe depuis les années 1990. Elle appartient à la commune et est utilisée par l'ASA du ruisseau de Clairia.

Un travail est en cours pour clarifier son statut administratif, en vue d'une procédure de régularisation simplifiée.

Une réflexion technique est engagée afin d'optimiser son fonctionnement et de renforcer sa contribution à la sécurisation de l'irrigation locale.



Réhabilitation de la gravière de Villelongue-dels-Monts : un projet multi-usages exemplaire

Porté par le SMIGATA, ce projet concerne un site de 23 hectares identifié pour sa double vocation :

- la réhabilitation écologique d'une zone humide ;
- et la création d'une retenue à vocation agricole.

Les études sont déjà bien avancées, et un groupe projet réunissant les parties prenantes est en cours de constitution afin de cranter le projet en phase opérationnelle. Ce projet illustre pleinement la volonté de concilier résilience agricole et enjeux environnementaux sur un même site.

III - DES ACTIONS STRUCTURANTES POUR APPUYER LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS, POUR ACCOMPAGNER À LA SOBRIÉTÉ :

➔ L'accompagnement financier par l'Agence de l'eau :



2024
15,6 M€



Janvier - fin juin 2025

8,2M€

AXE 1	Connaissance et planification ressource en eau	1.451.000 €
AXE 2	Agir sur les besoins en eau	8.709.000€
AXE 3	Agir sur la disponibilité de la ressource	12.590.000€
AXE 4	Gouvernance - tarification	1.098.600E
AXE 5	Gestion de crise	

➔ L'accompagnement par le Conseil départemental :

Le Conseil départemental accompagne financièrement mais assure également la maîtrise d'ouvrage de projets tels que les études de sécurisation aval de Vinça et l'étude globale aval Agly.



2024
7 M€



Engagement prévu sur 2025

7 M€



Le partenariat exceptionnel avec la Banque des territoires

Signée le 21 mars 2025
par M le Préfet et M le directeur régional de
la Banque des Territoires

- Participation au co financement de la mission d'appui des ASA
- Mise à disposition des solutions « eau » de la banque des territoires
- Participation au financement d'études prospectives ou d'ingénierie
- Création d'un espace « dédié » pour le département sur la plateforme « Aquagir »



 [Le lien vers aquagir](#)



La mission d'appui des ASA !

OBJECTIFS

UNE ACTION MAJEURE !

- Structuration, gouvernance et professionnalisation des ASA
- mutualisation des moyens sous toutes formes possibles
- Création des conditions de l'émergence de projet pour permettre aux ASA de s'adapter aux défis de la crise climatique

 Mission temporaire / aide à la transition

-Dans le contexte exceptionnel de sécheresse que traverse la frange ouest du littoral méditerranéen, et particulièrement les Pyrénées-Orientales et l'Aude, certains projets de gestion de l'eau agricole nécessaires à l'amélioration de la situation n'aboutissent que difficilement malgré les moyens financiers mobilisables pour les réaliser.

La complexité du montage des dossiers, le manque d'ingénierie technique et financière, l'identification de la maîtrise d'ouvrage..., sont autant d'éléments constituant un frein aux travaux d'amélioration de la gestion quantitative de l'eau.

Ce constat partagé dans le plan résilience Eau a amené la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie à proposer aux différents partenaires, le portage d'une mission d'appui aux Associations Syndicales Autorisées pour les aider à monter en compétences, à se structurer voire mutualiser leurs moyens, pour les renforcer dans leur autonomie à porter des projets d'investissements pour l'avenir.

Ainsi, grâce au soutien financier du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, de la Banque des Territoires, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de la Région, mais également du soutien technique des services de l'Etat, de la chambre départementale d'agriculture des Pyrénées-Orientales et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, 3 postes de niveau ingénieur sont en cours de recrutement sur une période de 3 ans, pour aider les acteurs de la gestion de l'eau dans leur gestion administrative et financière ; d'expertise hydraulique ainsi que dans l'optimisation du financement de leur projet.

L'accueil de ces agents à la Maison de Ma Région de Perpignan montre une volonté forte d'être proche des acteurs de terrains et au plus près de leurs besoins. Cette mission pourra s'étendre dans un second temps sur la partie orientale de l'Aude.



Des actions menées avec le tourisme

Plusieurs initiatives sont mises en place pour sensibiliser et outiller les professionnels pour favoriser une culture de la sobriété.

En avril dernier, la Région Occitanie a organisé un webinaire intitulé « Économies d'eau et tourisme de plein air dans les PO », qui a réuni plus de 70 participants, témoignant d'un fort intérêt de la filière pour ces enjeux.

Une journée dédiée à la sobriété et à l'innovation est également en préparation pour octobre 2025, coorganisée par la Chambre de commerce et d'industrie et l'Open Tourisme Lab, afin de renforcer les synergies entre acteurs touristiques et porteurs de solutions durables.

Enfin, le mois de mars a vu le lancement de la plateforme « l'eauCal », développée par la CCI, qui facilite la mise en relation entre les acteurs du territoire et les entreprises proposant des solutions innovantes dans le domaine de l'eau. À ce jour, 84 entreprises y sont déjà référencées.

IV- Les points de vigilance :

Point	État
1. Le risque de démobilitation	L'amélioration de la situation hydrologique, amène un temps de respiration bienvenu, mais il faut maintenir les efforts pour la trajectoire de résilience pour l'eau
2. Financement du plan	Nécessité de sécuriser un cadre financier malgré les tensions budgétaires
3. Temporalité des projets	Double contrainte à surveiller : calendriers des procédures et calendriers des financeurs. La cellule opérationnelle et groupes projet jouent un rôle clé.

V- LES PISTES DE TRAVAIL :

- Travailler sur un label « communes sobres en eau » en lien avec l'AMF 66
- Organisation d'une journée grand public « plan de résilience pour l'eau »
- Protocole expérimental Tech
- Bouclage du financement de l'étude de recharge maîtrisée des nappes;

VI- EXTENSION DU RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL : UN PROJET STRUCTURANT À L'ÉCHELLE DU LITTORAL :

Au printemps 2025, a été lancée l'étude de sécurisation hydraulique du littoral, co-pilotée par la Région et le Préfet de région.

D'une durée de 18 mois, cette étude vise à :

- Analyser l'opportunité de l'extension du réseau hydraulique régional (RHR);
- Élaborer des scénarios de déploiement intégrant les enjeux hydrauliques, économiques et environnementaux.
- Etude d'un montant de 300 000 € cofinancée : agence de l'eau RMC, Banque des territoires, Région Occitanie, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.
- Actuellement les 3 bureaux d'étude travaillent à la mission d'évaluation des besoins.

En parallèle, une mission d'appui a été confiée à l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) par la ministre de la Transition écologique. Cette mission vise à accompagner le préfet de région dans le bon avancement du projet, à travers :

- L'identification des priorités opérationnelles ;
- L'analyse des enjeux juridiques, économiques et institutionnels liés au déploiement du réseau ;
- La préparation des scénarios d'extension, dans le cadre de l'étude initiale.

A l'issue de ces travaux, une charte du RHR sera proposée à l'ensemble des parties prenantes, afin de fixer les priorités du projet et de clarifier le rôle de chaque acteur dans sa mise en œuvre.

CONCLUSION :

Des travaux de modernisation de l'irrigation agricole, des projets majeurs de REUT en phase travaux ou opérationnelle, des points d'avancées sur le volet connaissances, une mobilisation des acteurs du tourisme...

Le territoire conjugue à tous les temps :

expérimenter, innover, avancer...

Les Pyrénées-Orientales s'affirment comme un démonstrateur de solutions concrètes et intersectorielles pour la gestion de l'eau.

Ce plan de résilience n'est pas un catalogue d'intentions : c'est un chantier en cours, où chaque acteur, chaque territoire, chaque usage est associé à une dynamique de transformation mesurable.